



Marly-la-Ville confie la gestion de l'Ehpad Jacques-Achard au groupe MGEN

Le 19 juin 2017, le conseil municipal de Marly-la-Ville (Val-d'Oise) a voté la cession de la gestion de l'Ehpad public de la commune au groupe MGEN à compter du 1^{er} octobre 2017. Déjà présent dans le département au travers de son Ehpad de Fontenay-en-Parisis, le groupe MGEN s'engage à mettre en œuvre les synergies et les investissements qui permettront le redressement de l'Ehpad.

Fin 2016, la commune de Marly-la-Ville a sollicité le groupe MGEN pour reprendre la gestion de l'Ehpad Jacques-Achard. Cet établissement public de 80 lits habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale pour la totalité de sa capacité connaissait en effet des difficultés de gestion qui mettaient son avenir en péril.

Initiative originale concernant un établissement public, la sollicitation du groupe MGEN s'explique par :

- la communauté de valeurs avec le groupe MGEN dont les établissements sont tous des « Espic » (établissements de santé privés d'intérêt collectifs), à but non-lucratif,
- l'implantation du groupe qui dispose de nombreux établissements sanitaires et médico-sociaux en Ile-de-France, dont l'Ehpad de Fontenay-en-Parisis qui a noué de longue date des coopérations avec celui de Marly-la-Ville,
- la performance et les garanties que le groupe offre, tant en termes de solidité économique que de qualité de soins et de services.

Le groupe MGEN compte en effet 55 services de soins et d'accompagnement mutualistes partout en France (représentant 3300 lits et places et un chiffre d'affaires de 266 millions d'euros en 2016), dont 8 Ehpad (750 places). Ces établissements feront parties intégrantes du futur groupe MGEN-Istya-Harmonie qui sera créé en septembre 2017 et s'imposera comme le premier offreur de soins et services sanitaires et médico-sociaux privés non-lucratifs en France.

Après étude approfondie de la situation de l'établissement et des conditions de reprise, le groupe MGEN a décidé de répondre favorablement à cette sollicitation.

Concrètement, selon les termes de leur accord, la commune de Marly-la-Ville cèdera au groupe MGEN la gestion de l'activité à compter du 1^{er} octobre 2017. Les personnels sous statut de la fonction publique hospitalière se verront proposer de poursuivre leur activité au sein du nouvel établissement MGEN.

« Nous remercions le conseil municipal de Marly-la-Ville de sa confiance. Son vote nous engage », a tenu à répondre Éric Chenut, vice-président du groupe MGEN. « L'accompagnement fort de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France et du Conseil départemental du Val-d'Oise a été primordial sur les conditions de reprise », a-t-il précisé avant de conclure : « nous allons mettre à profit les prochaines semaines pour travailler à organiser la reprise de la gestion dans les meilleures conditions, pour les résidents et pour les collaborateurs. Notre objectif sera triple : conforter la qualité des soins, l'accompagnement des résidents et la pérennité de l'établissement ».

Contacts Presse : Benoît Coquille - bcoquille@mgen.fr - 01 40 47 23 92

Le groupe MGEN, « la référence solidaire »

Le groupe MGEN gère le régime obligatoire d'assurance-maladie des professionnels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et des Sports, de l'Environnement et offre des couvertures complémentaires ouvertes à tous. Il gère également 55 services de soins et d'accompagnement mutualistes : médecine de ville, soins de suite et de réadaptation, santé mentale, hébergement de personnes âgées et handicapées. Le groupe MGEN protège plus de 4 millions de personnes et réalise un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards d'euros. Il compte 9300 salariés.

www.mgen.fr

www.twitter.com/groupe_mgen